



En supplément,
une lettre de M.
André Philip,
Ministre des
Finances, publiée
dans la revue
de l'Education
Surveillée, et la
réponse d'Henri
Joubrel, dans la
revue Sauvons
l'Enfance, datées
de 1946

La vie de château

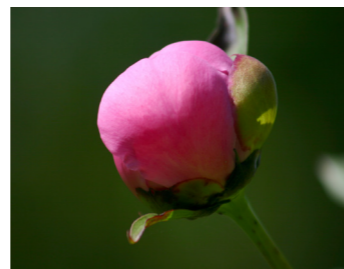
« Ma chère, depuis l'avènement de cette république, il n'est guère plus que grâce au CNAHES que l'on peut encore librement séjourner de château en château... ».

Mes fonctions d'archiviste « missionné » par le CNAHES dans la région Rhône-Alpes m'ont amené au cours de l'année 2008 à évoluer dans le cadre prestigieux de deux « châteaux du social » : d'abord à l'Institut thérapeutique éducatif et pédagogique Elise-Rivet de Lyon, puis à la maison d'enfants Les Alizés de Saint-Romain-au-Mont-d'Or. Le premier de ces châteaux se trouve dans le 6e arrondissement de Lyon, au lieu dit « le Point du Jour ». A l'une des entrées, une statue de la Vierge accueille le visiteur et une plaque commémorative rappelle le souvenir d'une ancienne supérieure religieuse, Mère Elise Rivet, morte en déportation en 1945 à Ravensbrück pour son activité de résistante. Il faut alors gravir une petite route au milieu du parc pour accéder au château, formé d'un bâtiment central flanqué de deux ailes, où vont et viennent jeunes et professionnels. Guidé par la secrétaire, je visite les différents lieux où j'aurai à officier : le bureau du directeur, du psychiatre, une salle de réunions et surtout, l'ancienne chapelle, coupée en deux par une cloison qui sépare le gymnase d'un local d'archives et de débaras. Dans cet ancien sanctuaire, l'autel surélevé a pour vis-à-vis six hauts placards d'archives, sur chacun desquels une plaque indique la destination première : « Comité d'entreprise », « Facturation », « Comptabilité », « Personnel », « Divers », « Elèves ». Je n'y trouve malheureusement

presque pas de documents antérieurs à la laïcisation progressive de cet ancien établissement congrégationniste, marquée par la création d'une association gestionnaire en 1970, puis par l'arrivée du premier directeur laïc en 1987. Ma curiosité sur cette histoire de près de deux siècles doit se satisfaire du récit de seconde main d'un prélat du pape, Mgr Cristiani, publié en 1964 sur la vie de la fondatrice de l'œuvre, ainsi que de quelques lectures annexes. Au début du XIXe siècle, l'Hôpital de l'Antiquaille, installé depuis peu sur la colline de Fourvière et financé entièrement sur fonds publics, cumule les fonctions d'asile de vieillards, de dépôt de filles publiques, d'hôpital pour vénériens et aliénés et de maison de correction. C'est pour organiser la mise au travail de la population des « filles perdues » et/ou vénériennes guéries que l'on fait appel, en 1804 et 1805, à Joseph-Marie Jacquard, l'inventeur lyonnais du métier à tisser semi-automatique. Celui-ci ne s'entend pas à diriger le travail de ce genre d'ouvrières dans les ateliers de soie et on finit par le renvoyer... Dans les décennies suivantes, le souci de préparer les filles de l'Antiquaille à leur sortie se précise en termes de relèvement spirituel. C'est à la suite d'une retraite organisée pour les filles en 1825, dont le succès est décrit comme conquis de haute lutte, qu'un Refuge est fondé pour recevoir les « jeunes repenties » de l'hôpital, en attendant d'y adjoindre les « préservées ». C'est ce Refuge, indépendant depuis 1839, qui s'installera près d'un siècle plus tard, en 1937, au Point du jour, dans ce qu'on appelle le « château du diable ». Les religieuses, hospitalières à l'origine, ont leurs statuts de sœurs du Refuge de

Notre-Dame de Compassion depuis 1856, presque en même temps que la reconnaissance d'utilité publique et la première habilitation à recevoir des mineures délinquantes. Les sœurs ont disparu, les dernières sont parties en 1999. Je retrouve les professionnels d'aujourd'hui lors des déjeuners préparés par un cuisinier périgourdin : ces petits moments où ils peuvent passer un moment convivial et paisible, échanger leurs plaisanteries, parler de leurs jeunes... De mon côté, je tâche de constituer et inventorier un fonds d'archives à peu près cohérent qui représente au final 4,40 mètres linéaires. La vie de château s'est éloignée depuis ce temps-là, sans que j'y perde trop au change depuis ma prise de fonction comme chargé de mission du CNAHES au mois d'octobre. Car c'est une première historique : depuis la rentrée 2010, l'IRTS de Montrouge met un de ses bureaux à disposition de notre association avec ligne téléphonique et connexion Internet. J'y consacre depuis l'essentiel de mon temps non occupé par des classements d'archives ou des visites en extérieur. Pour ceux qui auraient des suggestions, la décoration y reste en grande partie à faire (1er étage, bureau 116...).

Sylvain Cid
chargé de mission du Cnahes



EDITORIAL

Lectures

Y a-t-il un directeur dans l'institution ?

Filles de justice

Revue d'histoire de l'enfance «Irrégulière»
p. 2

Nouvelles des régions

Bourgogne
Centre
Lorraine
Rhône-Alpes

p. 3

Rendez-vous

Journée d'étude nationale et AG du Cnahes
14 et 15 juin 2010

p. 2

Du côté des archives

P. 4

L'éditorial de cette lettre ne peut qu'être laissé à Jacques Mazé, un des fondateurs du CNAHES, qui nous a quittés le 21 février 2010 et qui est resté jusqu'au bout un éducateur toujours à l'affût, traquant ce qu'il considère comme des injustices, prêt constamment à remettre en cause son action, faire son autocritique, à l'image de ce billet d'humeur. Ce texte, qui peut être lu comme le fil rouge de tout son parcours, nous invite à poursuivre la réflexion diachronique que nous avons initiée dans l'association et ne saurait être une nécrologie dont il était peu friand :

« Dans les années quarante, lorsque nous nous sommes lancés dans cette aventure de ce que l'on appelle maintenant le secteur socio-éducatif, nos aînés ont mis en place des textes qu'il faut bien appeler révolutionnaires ainsi que des procédures pour les appliquer : les ordonnances de février 1945 sur la jeunesse délinquante, la Sécurité sociale et les Allocations familiales en sont des exemples probants, ce n'est pas pour rien si depuis quelques années le Pouvoir essaye de les démanteler. Maintenant nos aînés sont morts, et nous, nous avons vieilli, nous nous sommes embourgeoisés, institutionnalisés et nous proposons de gérer la crise, de gérer la misère, des restaurants du cœur de Coluche aux asiles de nuit de l'abbé Pierre. Si nous n'avons plus que cela à proposer, c'est que notre temps est fini, et nous avec. S'il ne s'agit que de gérer la crise, de répartir la misère entre les plus miséreux et les pauvres en étant payés

de 10 à 20 mille francs par mois, ne comptez plus sur moi. Ma révolte est la même que dans les années 40 où je traînais mes godasses dans la "zone" de la Courneuve et le long du canal Saint-Martin, la même face aux enfants de 13 ans en prison, la même face à la misère sordide des gens cherchant leur pitance dans les poubelles ; ou plutôt, non, ma révolte n'est pas la même, elle est encore plus aigüe, plus extrême, même si elle ne m'empêche plus ni de manger ni de dormir, ce qui était souvent le cas dans les années quarante. J'ai drôlement vieilli... ».

Jacques Mazé

vice président
et fondateur du Cnahes
le 15 janvier 1988

Un portrait de Jacques Mazé issu d'une série d'entretiens réalisés par Mathias Gardet en 1996, relu et corrigé par ce dernier, sortira dans un ouvrage intitulé **Portrait de groupe avec éducateur**, co-écrit avec Samuel Boussion qui lui dressera le profil de la première génération d'éducateurs dans les années 1940-1950 (Paris, L'Harmattan, collection Travail social, à paraître fin 2010).

La lettre du CNAHES

Directeur de publication
Roger Bello
63 rue de Croulebarbe
75013 Paris

ISSN 1777-3431

info@cnaheS.org
www.cnaheS.org

La lettre est éditée
et routée avec le
concours du Synéas
et mise sous pli par les
militants du CNAHES
Ile de France

Lectures

Y a-t-il un directeur dans l'institution ?

Peut-on tenir aujourd'hui la place de directeur ? Dans un ouvrage qui vient d'être publié aux éditions Presses de l'EHESP, un certain nombre de directeurs de l'AVVEJ témoignent de leur expérience de cette fonction, après cinq ans de travail de groupe avec un psychanalyste. Il est question beaucoup plus de place à tenir, d'éducation, de pont à créer entre l'individu et le collectif, que de management et de gouvernance. Pour eux, la fonction est à repenser de fond en comble, et alors, oui, la « place d'exception » qui est celle du directeur est tenable.

« Y a-t-il un directeur dans l'institution ? »

témoignages coordonnés par Jean-Pierre Lebrun, psychiatre et psychanalyste, aux Éditions Presses de l'EHESP, CS 74312, 35043 Rennes cedex - (www.presses.ehesp.fr), 192 p.

Filles de Justice

Comment se débarrasser de ces filles encombrantes ? La question s'est posée tout au long des 19e et 20e siècles, et c'est à elle que Françoise Tétard et Claire Dumas tentent de répondre dans « Filles de Justice », paru en 2009. Elles décrivent la façon dont furent mises en place des solutions toujours imparfaites, dans le public comme dans le privé. Puis elles prennent comme base de démonstration le Bon Pasteur de Bourges, exemplaire en ce sens qu'établissement privé, il fut repris par l'Éducation Surveillée en 1968 et appartient désormais au secteur public. Cet ouvrage montre comment les parlementaires se sont toujours préoccupés de trouver des solutions aux problèmes posés par

ces filles dérangeantes, et comment les solutions proposées n'ont jamais été vraiment appliquées faute de voter les budgets correspondants. N'en sommes-nous pas encore là aujourd'hui ? Le livre se termine avec des « tranches de vie », souvenirs des divers acteurs de ce passage du public au privé, directrices, éducatrices, monitrices d'ateliers, économistes, filles elles-mêmes. Ces regards croisés en disent beaucoup sur la perception qu'ont les uns des autres et donnent matière à réflexion. « *Filles de Justice – Du Bon Pasteur à l'Éducation Surveillée (XIXe-XXe siècle)* »

par Françoise Tétard et Claire Dumas, aux Éditions Beauchesne-ENPJJ, 7, cité du Cardinal-Lemoine 75005 Paris (www.editions-beauchesne.com), 483 p. 2009

Revue d'histoire de l'enfance

Que nous révèlent les dossiers des jeunes placés ? C'est cette passionnante question qu'aborde le n° 11 de la Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière », paru en 2009 sous la direction de Mathias Gardet. Des historiens y redonnent une place aux enfants et adolescents à travers les écrits consignés dans leurs dossiers individuels. Ces derniers sont tout à la fois les révéléteurs d'une expertise toujours plus construite mais aussi les traces souvent vivaces du vécu des jeunes pris entre ces feux. Ils constituent des sources majeures pour l'étude des institutions certes, mais surtout pour celle des acteurs et les traces souvent vivaces du vécu des jeunes pris entre ces feux. Ils constituent des sources majeures pour l'étude des institutions certes, mais surtout pour celle des acteurs et les traces souvent vivaces du vécu des jeunes pris entre ces feux. Ils constituent des sources majeures pour l'étude des institutions certes, mais surtout pour celle des acteurs et les traces souvent vivaces du vécu des jeunes pris entre ces feux.

Journée d'étude nationale et AG du CNAHES - 14 et 15 juin 2010

La journée d'étude du CNAHES a été fixée au mardi 15 juin 2010 à Roubaix.

Le thème retenu : « Secteur Public - Secteur Privé dans la prise en charge des jeunes en difficulté » (titre provisoire) nous permettra d'étudier la façon dont ces deux secteurs se situent dans une mission qui leur est confiée par les autorités publiques à partir du code pénal de 1810 et de la loi du 5 août 1850.

Nous essaierons également de voir comment quelques pays de l'Union Européenne fonctionnent dans ce domaine.

Le titre et le programme de cette journée d'étude ne sont pas encore établis de façon définitive. Le comité de pilotage y travaille et vous recevrez le programme détaillé d'ici la fin avril.

Dès à présent, précisons que nous avons retenu l'expression « secteur privé » de préférence à « secteur associatif » puisque nous abordons une période antérieure à la loi du 1er juillet 1901.

Cette journée se déroulera dans deux lieux proches qui collaboreront à sa conception et à son organisation :

- le Service des Archives Nationales du Monde du Travail (ANMT) que nos adhérents connaissent bien (78 boulevard du Général Leclerc à Roubaix)
- et l'École Nationale de Protection Judiciaire de la Jeunesse (ENPJJ) ouverte depuis peu et

que nous découvrirons (16 rue du Curoir à Roubaix). L'AHPJM nous apporte également son concours.

Dès à présent, reprenez cette date, nous vous attendons nombreux !

Assemblée générale de l'association - 14 juin

Cette journée d'étude sera précédée par notre Assemblée générale. Le Conseil d'Administration qui s'est réuni le 25 mars 2010 en a fixé la date au 14 juin dans l'après-midi, ce qui permettra en outre à notre délégation régionale Nord - Pas-de-Calais d'organiser une de ces soirées conviviales dont elle a le secret. Réservez donc également votre après-midi du 14 juin. L'heure et le lieu, ainsi que les possibilités d'hébergement, vous seront précisés avec l'envoi du programme de la journée d'étude, vers la fin du mois d'avril.

Merci à la délégation Nord - Pas-de-Calais qui a accepté de mettre en œuvre l'organisation matérielle de cette manifestation.



Nouvelles des régions

BOURGOGNE

La délégation s'intéresse au dossier de l'usager depuis plusieurs années. Sa constitution, son usage et sa conservation ont été l'objet de travaux synthétisés dans un document. La DGAS, parallèlement a réalisé un dossier sur ce thème. Avec son autorisation, nous avons repris ce texte, augmenté de fiches-outils concernant la conservation, la consultation, la transmission et l'archivage des dossiers, rédigées par les Conservateurs du Patrimoine de Côte d'Or et de Saône et Loire.

Ce livret, « Le dossier de la personne accueillie ou accompagnée, Traitement et archivage des dossiers des usagers » est disponible à la délégation CNAHES de Bourgogne, IRTESS, 2 rue Professeur Marion, 21000 Dijon, pour la somme de 13 € (10 € + 3 € de port) payable par chèque à l'ordre de CNAHES Bourgogne.

Contact possible : giseledaclin@wanadoo.fr - tél. 06 81 69 24 50

CENTRE

Deux nouveaux adhérents sont venus enrichir notre groupe d'animation. Après une réunion d'information tournée vers les Présidents et Directeurs d'Associations nous préparons une journée de formation au traitement des archives et nous poursuivons notre travail de recueil d'expériences.

LORRAINE

HISTOIRE ET HANDICAPS Qu'est-ce qui fait « histoire » pour la personne handicapée, pour sa famille, pour les institutions qui accompagnent sa vie ? Comment, en fonction des caractéristiques de chaque handicap, rendre accessible la trace durable et identifiable de l'itinéraire de vie de la personne handicapée, au-delà du long accompagnement familial et de la disparition redoutée mais inéluctable des parents en dépit de leur volonté de ne jamais abandonner leur enfant handicapé ? Qu'en est-il du dossier personnel de prise en charge lorsqu'il concerne toute une vie ? Quelles capitalisations pouvons-nous faire des expériences à ce sujet ? Est-il besoin d'outils spécifiques ? Comment le droit d'accès aux informations du dossier personnel prévu par la loi 2002.2 peut-il s'accomplir au mieux pour les personnes handicapées ? Quel rôle pour les tuteurs dans le cas de mesures de protection (tutelle et curatelle) ? Comment les associations de parents d'enfants handicapés (et les autres) peuvent-elles contribuer à valoriser leurs archives, traces de leurs mobilisations en faveur de leurs enfants mais aussi traces de combats menés pour changer la société ? Si vous avez le goût d'en débattre et des idées à proposer, vous êtes bienvenus dans le groupe national informel du CNAHES préparatoire à une journée de formation – prévue en novembre 2010 - dont le cadrage tiendra compte du

débat en cours (date et lieu non fixés).

Contact contributions : jacques.bergeret@free.fr / cnahes.lorraine@free.fr

RHONE-ALPES

Archives et Histoire et Transmission, voyages et projets entre Drôme et Rhône. En Rhône-Alpes on essaie, à petit pas, de n'avoir pas les 2 pieds dans le même sabot... et de tenir notre triptyque, classer les archives pour qu'elles servent à l'histoire en vue d'une transmission.

• Ainsi, à la demande de la communauté éducative de Vercheny, nous sommes allés en octobre passer une journée à Vercheny. La mission a été effectuée le vendredi 11 septembre 2009 par Hélène Borie, déléguée régionale Rhône-Alpes, Dominique Dessertine, ingénieure de recherche CNRS au laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (Larhra) et Mathias Gardet, maître de conférences à l'université Paris 8.

Nous avons été accueillis par le directeur honoraire, Jean-Jacques Sinic, le directeur actuel Bernard Boutin, et l'adjointe de direction Agnès Coutenet, qui nous ont fait visiter le site, nous avons rencontré Odette Ardouvin, veuve de Robert Ardouvin, et plusieurs autres personnes. A l'issue de cette journée, deux projets ont été dessinés : dans un premier temps, la réalisation par le CNAHES du classement des nombreuses et

exceptionnelles archives (de tous ordres) de la Fondation, et ensuite un travail scientifique d'historien. Le CNAHES Rhône-Alpes a donc fourni un devis pour le chantier d'archives et un projet pour la réalisation d'un ouvrage sur l'histoire de la collectivité pédagogique de Vercheny.

• Comme vous le verrez sur le site que nous allons ouvrir dans le mois qui vient, 8 chantiers d'archives ont été réalisés par Sylvain Cid dans des établissements du PRADO et 4 sont en projet (en attente d'archiviste), et nous allons participer à un colloque « Accompagner l'enfance et l'adolescence en difficulté : nouveaux enjeux et pratiques émergentes » organisé en octobre 2010 par le Prado avec le concours du Master ANACIS - Analyse et conception de l'intervention sociale-Université Lyon IIb - et du CNAHES Rhône-Alpes, à l'occasion des 150 ans de la naissance du fondateur le Père Chevrier.

• Un autre chantier d'archives effectué aussi par Sylvain Cid au Centre Adélaïde Perrin à Lyon - Fonds d'archives de 1826 à 1999), va donner lieu, à la demande du CA de cette institution, à un travail d'histoire. Là aussi notre collègue Dominique Dessertine a élaboré un projet, soumis au CA, avec une collaboration possible avec le LARHA (Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes), pour le contrat avec le chercheur.